

Développement durable,
mon coiffeur s'engage



Une initiative des professionnels de la coiffure



Communiqué de presse
Le 21 septembre 2016

Le nouveau salon *Biobela* récompensé de 2 étoiles dans le cadre de sa labellisation « Développement durable, mon coiffeur s'engage »

Dans la lignée des 3 premiers salons parisiens labellisés, le 4ème salon de la franchise *Biobela* situé dans le 17ème arrondissement de Paris (75) vient d'obtenir 2 étoiles pour sa première labellisation « *Développement durable, mon coiffeur s'engage* » d'une durée de 3 ans. Une fois de plus, l'engagement de Miguel Da Silva et de ses collaborateurs se voit reconnu et mis à l'honneur à travers ces 4 salons.

Un engagement durable

« Je suis investi dans le développement durable depuis 2008. Cette démarche a été naturelle pour moi car il s'agit avant tout d'une action éco-citoyenne. J'avais à la fois le désir de préserver la santé de mes collaborateurs, de rassurer la clientèle sur les produits utilisés et de leur garantir un haut niveau qualitatif. »

En outre, Miguel Da Silva espère que cette labellisation sensibilisera ses confrères à la démarche et attend également une meilleure intégration du développement durable chez les fournisseurs.



○ Une labellisation pour sensibiliser clientèle et collaborateurs

En vue d'obtenir cette labellisation, Miguel Da Silva s'est attaché à proposer des produits naturels de qualité et à garantir le bien-être de sa clientèle ainsi que celui de ses collaborateurs :

- Les produits

« Nous proposons nos propres produits biologiques élaborés en partenariat avec un dermatologue. C'est un gage de qualité unique pour notre clientèle qui apprécie de pouvoir accéder à une gamme complète de shampoings, soins et produits coiffants. De plus, le salon propose aussi des colorations végétales. »

- Les déchets

Le salon pratique le tri et dépose les déchets les plus toxiques tels que les bombes de laque ou les tubes de coloration à la décharge. Qui plus est, des négociations avec les fournisseurs ont été entamées pour récupérer les emballages de leurs produits.



Une initiative des professionnels de la coiffure

- **L'énergie**

Pour limiter sa consommation d'énergie, Miguel Da Silva a fait le choix de ne pas intégrer d'enseigne lumineuse à son salon et d'installer des ampoules LED pour l'éclairage intérieur. Enfin, le salon est équipé d'une climatisation réversible.

- **L'eau**

« En plus de la sensibilisation des collaborateurs à une utilisation raisonnée de l'eau, nous avons installé des mitigeurs ainsi que des embouts spéciaux sur les robinets afin de réduire la pression de l'eau. »

- **La santé**

Dans sa volonté de préserver la santé de ses collaborateurs, Miguel Da Silva a équipé son salon de bacs à shampoings ergonomiques, de sèche-cheveux légers ainsi que de tabourets réglables. Les bons gestes et les positions adéquates à adopter pour éviter les troubles musculo-squelettiques sont rappelés sur des affiches mises à disposition de l'équipe.

o **Des projets pour l'avenir**

Faisant de la santé de ses collaborateurs son cheval de bataille, Miguel Da Silva a pour projet d'installer dans le laboratoire du salon une hotte verticale rétractable qui se placera au niveau des tables de préparations capillaires pour éviter aux coiffeurs d'inhaler des émanations de produits chimiques.



Salon Biobela Courcelles

Chef d'entreprise : Miguel Da Silva

6 rue Médéric

75 017 PARIS

01 58 57 78 79

Salon Biobela Milton

10 rue Milton

75 009 PARIS

01 77 11 17 77

Salon Biobela Voltaire

176 Boulevard Voltaire

75 011 PARIS

01 82 09 49 11

Salon Biobela Alesia

22 rue Brezin

75 014 PARIS

01 77 12 20 22

DOSSIER DE PRESSE DISPONIBLE SUR DEMANDE

➤ Informations complémentaires :

www.moncoiffeursengage.com

PRIMA COIFFURE



A propos des Institutions de la Coiffure :

Membres du groupe AG2R LA MONDIALE, les Institutions de la Coiffure sont le premier acteur de la protection sociale de ce secteur. Nées de la volonté commune des salariés et des employeurs de la profession, elles sont gérées à parité par leurs représentants à travers leurs organisations. Elles regroupent les trois régimes sociaux destinés aux professionnels salariés de la coiffure : la prévoyance, les frais de santé et la retraite. En continuité de ses actions et fidèles à ses valeurs, les Institutions de la Coiffure mettent en place diverses opérations afin d'inciter à agir en éco-citoyen et à prendre en compte les problématiques économiques, sociales et environnementales liées au développement durable, au travail comme au quotidien.

Contacts presse

Les Institutions de la Coiffure

Marie-Claude GESLIN

Tél : 01 76 60 95 07

Mail : marieclaude.geslin@ag2rlamondiale.com

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Pauline JESTIN

Tél : 01 58 22 21 15

Mail : p.jestin@auvray-associes.com